



**Saint-Constant**

## AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue à l'hôtel de ville (par présence ou par vidéo conférence) sans la présence du public, tel que requis par le décret 735-2021 du 26 mai 2021 afin de minimiser les risques de propagation du coronavirus, le mardi 1<sup>er</sup> juin 2021 à 18h30, et que les sujets suivants seront pris en considération :

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1710-21 modifiant le règlement numéro 1586-18 sur la gestion contractuelle de la Ville de Saint-Constant afin de prévoir des mesures pour favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique;
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1711-21 décrétant une dépense de 1 064 647 \$ et un emprunt de 1 064 647 \$ pour des travaux d'éclairage de la voie d'accès du complexe aquatique et pour la conversion au DEL de l'éclairage public;
3. Octroi de contrat de gré à gré – Plantation et entretien des aménagements paysagers municipaux sur les rues collectrices – Saison 2021 – 2021EDD03-CGG;
4. Soumissions – Service d'impression de diverses publications de la Ville de Saint-Constant – 2021COM02-AOP;
5. Modifications de contrat – Reconstruction de la rue Longtin et d'une partie de la rue Léger – 2018GÉ01-AOP;
6. Restructuration au Service des loisirs;
7. Embauche temporaire au poste d'ingénieur de projets – Division du génie;

Affaires juridiques et greffe

Adresse postale

147, rue Saint-Pierre  
Saint-Constant, QC J5A 2G9

B 450 638-2010

greffe@saint-constant.ca

saint-constant.ca



**Saint-Constant**

8. Période de questions.

Donné à Saint-Constant, 27 mai 2021.

  
Me Sophie Laflamme, greffière  
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe

---

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu publique, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante : [greffe@saint-constant.ca](mailto:greffe@saint-constant.ca)

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.